

RAPPORT DE DECEMBRE 2017

1. INTRODUCTION

Le présent rapport, comme les autres rapports mensuels, évoque les différentes violations des droits humains qui ont pu être identifiés dans différentes localités du pays au cours du mois de Décembre 2017. Ce rapport est modeste car il ne décrit d'une façon exhaustive toutes les violations des droits humains étant donné que certaines d'entre elles sont restées en cachette.

Ce rapport commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale car elle constitue une condition sine qua non pour mieux apprécier la situation des droits humains dans notre pays. Ainsi, au plan sécuritaire, nous évoquerons des perturbations incessantes de la paix et la tranquillité de la population caractérisées par des attaques des hommes armés non identifiés, des lancements des grenades qui dans les bistrotts, qui dans les ménages, des exactions (mauvais traitements infligés aux personnes pour les obliger à adhérer à leur parti, des rondes nocturnes pendant lesquels tout est permis, des arrestations arbitraires,...) des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD), des démonstrations paramilitaires de ces mêmes jeunes du parti au pouvoir, des arrestations arbitraires lors des fouilles perquisitions suivies des détentions illégales et des enlèvements suivis des disparitions forcées de personnes présumées être opposées au pouvoir du CNDD/FDD qui se font dans plusieurs localités du pays. Tout cela plonge la population dans un traumatisme sans précédent surtout qu'elle ne sait plus à quel Dieu se vouer.

Dans le domaine politique, notre rapport évoque le lancement de la campagne pour le référendum constitutionnel du mois de mai 2018 et ses retombées entre autres la chasse à l'homme contre toute personne soupçonnée de donner des enseignements pour voter NON à cette nouvelle constitution. Il évoque aussi les contributions forcées imposées à la population menacée par la pauvreté grandissante dans notre pays.

Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques (surtout les membres du FNL) et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Les violations des droits humains en termes de personnes tuées et blessées occupent le gros de ce rapport avec des précisions sur les auteurs de ces tueries dominées par des cadavres qui sont retrouvés ici et là dans les cours d'eau et dans les brousses. La simulation du suicide devient de plus en plus la stratégie des assassins pour brouiller les enquêtes d'identification des auteurs.

Notons aussi que la justice populaire et les actes de vendetta continuent et les autorités administratives et judiciaires restent dans le silence complice.

En ce qui concerne les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants, la population pointe du doigt les agents du Service National de Renseignement (SNR), les policiers et les Imbonerakure qui agissent souvent en connivence avec les autorités administratives pour opérer des arrestations illégales et infliger des maltraitements à des personnes qui refusent d'adhérer à leurs idéaux.

La situation carcérale reste dominée par une surpopulation dans toutes les maisons de détention causée par le gonflement des effectifs des prévenus suite à la lenteur judiciaire.

Pour clore ce rapport, des recommandations seront formulées à l'endroit du gouvernement du Burundi afin de redresser la situation des droits humains dans notre pays.

2. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

2.1. Plan sécuritaire

Au mois de décembre 2017, la paix et la tranquillité de la population n'ont cessé de se détériorer au jour le jour et cela, dans plusieurs localités du pays. Cette insécurité a été alimentée par des attaques des groupes armés non identifiés contre des ménages, des bistrotts ciblés. De plus, les Imbonerakure ont fortement contribué dans la perturbation de la sécurité de la population par leurs exactions qu'ils commettent sans être inquiétés ni par les autorités administratives, ni par les responsables du parti au pouvoir, ni par les autorités judiciaires. Ainsi, dans leurs patrouilles nocturnes, ils imposent des traitements inhumains à toutes personnes qu'ils rencontrent, pillent les biens d'autrui, font des arrestations arbitraires jour et nuit et font des menaces de mort à toutes personnes présumées être opposées et qui refusent d'adhérer aux idéaux de leur parti.

Voici quelques cas concrets :

- Sur la colline Murara, commune Giharo, province Rutana, les Imbonerakures, aidés par les anciens combattants, ont érigé des barrières près de celles de la police. Des sources sur place ont indiqué que les gens qui y passent sont fouillés et obligés de montrer leurs pièces d'identité et plusieurs questions leur sont posées notamment le nom du chef de colline, son numéro de téléphone, Toute personne qui n'a pas sa pièce d'identité sur elle ou qui ne parvient pas à répondre aux questions posées est tabassée. Des rançons doivent être payées pour ne pas être tabassé.
- Dans la matinée du 4 décembre 2017, une vingtaine des Imbonerakure se sont introduits dans le ménage d'Isaac NGERAGEZE situé sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba. Ce dernier a été maltraité devant son épouse et ses enfants. Ils voulaient l'arrêter mais les voisins ont résisté à son arrestation. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Makamba, Japhet NTUNGWANAYO a signifié à NGERAGEZE que ces Imbonerakure l'accusaient de protection des personnes hostiles au pouvoir. Les habitants de la commune

Makamba ne cessent de dénoncer le comportement de ces Imbonerakure qui se substituent aux organes de sécurité et de l'administration et qui perturbent la paix et la tranquillité de la population sans être inquiétés.

- En date du 5 décembre 2017, vers 23 heures, des coups de feu ont été entendus en zone Gihosha dans le quartier Kigobe en Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre NKURIKIYE, des hommes à bord d'un véhicule de type Jeep ont refusé de s'arrêter pour un contrôle de police. Ils ont alors été filés et, arrivés au quartier Kigobe, ils ont tiré sur ceux qui les poursuivaient. Un parlementaire de l'EALA nommé Pierre RURAKAMVYE alias Abega a été blessé légèrement au bras.
- Des attaques à la grenade répétitives en mairie de Bujumbura et dans d'autres coins du pays ont, au cours du mois concerné par le présent rapport, continué à secouer la sécurité de la population :
 - En date du 4 décembre 2017 vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus en zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, à l'endroit communément appelé « permanence ». Dix-huit personnes dont trois rabatteurs ont été blessées et conduites dans les différents hôpitaux de la ville de Bujumbura. Les auteurs et les mobiles de cette attaque ne sont pas connus.
 - Dans la nuit du 4 décembre 2017, des individus armés non identifiés ont attaqué le domicile de Paul MUSAFIRI sur la colline Mpishi, commune Musigati, province Bubanza. Les auteurs de l'attaque ont blessé Wilson MIBURO, un travailleur domestique au domicile de MUSAFIRI. Précisons que Paul MUSAFIRI est le responsable administratif de la colline. On note que la police n'a identifié aucun suspect.
 - En date du 6 décembre 2017 vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus près de la station de la zone urbaine de Musaga et a fait 3 personnes blessées. Les auteurs et les mobiles de cette attaque n'ont pas été identifiés. Selon le chef de zone Musaga, Antoine RUMENYETSO, il s'agit d'un règlement de compte sans préciser les protagonistes.
 - En date du 6 décembre 2017, des hommes non identifiés ont lancé une grenade dans une parcelle sise à la 18^{ème} avenue n° 12 de la zone urbaine de Buyenzi et a blessé une personne. Les motifs de cette attaque ne sont pas connus.
 - Dans la nuit du 10 décembre 2017, trois personnes ont été blessées au cours d'une attaque à la grenade perpétrée au bistrot appelé «ku Micopo » situé à la 2^{ème} avenue n° 43, en zone Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, une des personnes blessées a été conduite à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.
 - En date du 11 décembre 2017, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke, deux fusils de type kalachnikov ont été retrouvés par la police dans le ménage d'un Imbonerakure du nom de Jonas NDAYISENGA. Nos sources ont indiqué que Jonas NDAYISENGA a pris fuite vers la RDC.
 - En date du 17 décembre 2017, des personnes armées non identifiées ont lancé deux grenades en zone de Bugarama, commune et province Muramvya. Des témoins rapportent que 3 personnes ont été blessées par l'explosion. Selon les témoins, la police a

annoncé l'arrestation de 12 présumés auteurs dont le conducteur du véhicule en face duquel les grenades ont été lancées.

- Dans la nuit du 18 au 19 décembre 2017, le domicile de Jérôme SINUMVAYAHA de la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke et membre du parti au pouvoir CNDD- FDD a été attaqué à la grenade par des personnes armées non identifiées. Selon des sources sur place, ces gens ont tiré, puis lancé une grenade. Sa femme Emilienne NTACORIPFA, son enfant et le chef de famille ont été grièvement blessés. Ces derniers ont été conduits à l'hôpital de Mabayi pour des soins de santé. Les mêmes sources ont indiqué que ce couple était accusé de sorcellerie. Ces derniers étaient sur une liste de 36 sorciers qui devaient être tués avant la fin de l'année 2017, ont ajouté les mêmes sources.
- En date du 22 décembre 2017, sur la colline Nyakibingo en commune et province Gitega, une grenade a été lancée et explosée au domicile de Jean de Dieu HATUNGIMANA, ancien Directeur Général de la SIP. Selon des sources sur place, cette grenade n'a pas fait des dégâts. Toutefois, les habitants de cette colline ont été alertés et terrorisés par cette explosion. Des personnes ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquêtes.

Des menaces de sécurité pour élimination physique sont aussi monnaie courante surtout à l'endroit des membres des partis politiques de l'opposition. Ainsi, plusieurs responsables politiques du parti d'opposition UPRONA aile de Charles NDITIJE craignent pour leur sécurité à Kirundo après l'assassinat du responsable provincial du parti, Serge BARUTWANAYO en date du 28 novembre 2017. Des proches rapportent qu'une liste d'opposants de l'UPRONA à éliminer a été élaborée. Dans cette liste figurerait Juvénal KARAGIRA, ancien président du parti UPRONA à Kirundo, Pasteur RYAHAMA, ancien député du même parti et Godefroid KUBWIMANA, ancien administrateur de la commune de Kirundo. On a également appris des proches que des miliciens Imbonerakure du parti au pouvoir sont responsables de l'élaboration de cette liste des personnes à exécuter.

2.2. Plan politique

Le côté politique a largement été dominé, au cours du mois de décembre 2017, des décentes sur terrain des différentes autorités gouvernementales et responsables du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, pour expliquer les différentes modifications de ce texte et surtout pour faire le terrorisme à quiconque oserait voter « Non » à cette constitution.

Les contributions forcées imposées à l'endroit des Imbonerakure, pour construire des infrastructures politiques ou pour les élections de 2020 continuent à peser lourdement sur la population fortement touchée par la misère qui mine le pays.

La célébration de la journée du combattant a été une occasion des entraînements paramilitaires des Imbonerakure dans certains coins du pays, et dans d'autres, des populations ont été contraints de participer à ces cérémonies.

Voici quelques exemples :

- Au quartier Kigwati II, commune Mabanda, province Makamba, le chef de quartier, Emile NSABIYUMVA, en même temps Directeur de l'ECOFO Mabanda, passe de maison en maison en exigeant une contribution de 5.000 FBU par ménage pour la construction des paillotes du

CNDD-FDD. Des sources sur places ont témoigné que ceux qui ne donnent pas cet argent sont menacés de mort.

- Des contributions forcées n'ont cessé d'être imposées et perçues au détriment des personnes sans aucun moyen. En effet, en date du 11 décembre 2017, le ministre de l'intérieur a tenu une conférence de presse pour annoncer les montants à contribuer pour les élections de 2020 selon 3 catégories.

La première catégorie est composée des citoyens non-salariés. Ainsi, par ménage, la cotisation est de 2.000 FBU/an, et 1.000 FBU pour les étudiants et élèves en âge de vote.

La deuxième catégorie est faite des fonctionnaires. Les contributions se feront par mois. Ceux qui perçoivent un salaire de 50.000 FBU cotiseront 500 FBU par mois. De 50.001 à 100.000 FBU, la contribution est de 1.000 FBU. Ceux de 100.001 FBU à 200.000 FBU, contribueront à concurrence de 5.000 FBU. Ceux de 500.001 à 1.000.000 de FBU donneront 30.000 FBU/mois. Pour ceux qui touchent plus de 1.000.000 FBU, la contribution a été fixée à un mois de salaire/an.

Pour la dernière catégorie dit « autres », composée des entreprises, des sociétés, des confessions religieuses, des associations sans but lucratifs, des coopératives, des salariés des ONG, des burundais de la diaspora, des commerçants ainsi que des opérateurs économiques, la contribution sera donnée par « leur propre volonté et leurs sens patriotique », selon le ministre de l'intérieur.

Pour toutes ces catégories, les contributions ne sont pas obligatoires mais le ministre BARANDAGIYE a signalé que pour les fonctionnaires, celui qui ne serait pas convaincu, écrira une lettre officielle au ministre sinon, il sera pris comme un cas marginal.

- En date du 18 décembre 2017, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province de Rutana vers 19 heures, un certain Audace a été contraint de donner une somme de 50 000 FBU à Lazare NIFASHA, chef de Zone Ngoma en collaboration avec le chef de position de police Ngoma pour sauver sa peau. Il était accusé de n'avoir pas contribué à la construction d'une permanence provinciale du parti CNDD-FDD à Rutana.
- Le lancement de la campagne nationale sur le référendum pour le changement de la constitution de la République du Burundi a été fait sur un rythme d'intimidation. En effet, en date du 12 décembre 2017, à Bugendana en province Gitega où il ya eu lieu ce lancement, le Président Pierre NKURUNZIZA a indiqué que la révision de la constitution ne concerne que les burundais et que ceux qui ont participé au coup d'Etat manqué du 13 mai 2015 ne sont pas concerné. Il a ajouté que personne n'est autorisé à s'opposer au projet de révision de cette constitution et que toute personne qui osera s'opposer au projet de révision de la constitution en subira de lourdes conséquences.

Depuis le lancement de la campagne de changement de la constitution, des discours de haine et d'intimidation se sont faits entendre de la bouche de pas mal des autorités du parti au pouvoir, le CNDD-FDD :

- ⇒ En date du 14 décembre 2017, en commune Mpanda, province Bubanza, dans une réunion tenue par le coordinateur des ligues du parti CNDD-FDD, Sylvestre NDAYIZEYE à l'intention

des membres des ligues du CNDD-FDD, dans les enceintes de la commune Mpanda, il a encouragé et intimé l'ordre aux Imbonerakure de chercher tous ceux qui pourraient entraver la modification de la constitution ou de refuser de contribuer pour les élections de 2020. Il a précisé que même les agents des forces de l'ordre qui feraient une telle opposition seraient éliminés. Pour lui, la composante sociale Hutu doit gouverner pendant le nombre d'années que la composante sociale Tutsi a passé au pouvoir et même plus.

- ⇒ En date du 14 décembre 2017, dans les enceintes du lycée communal Nyabikere, province Karusi, lors de la campagne de sensibilisation sur le projet de révision de la constitution du Burundi, le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique, Janvier NDIRAHISHA, a signifié à la population que celui qui osera voter contre la nouvelle constitution aura coupé la branche sur laquelle lui et les siens s'assoient. Prenant la parole, l'administrateur communal de Nyabikere, Léonidas NAKUMURYANGO a ajouté que des cordes pour ligoter ceux qui voteront ou qui enseigneront de voter contre cette constitution sont déjà disponibles et que même d'autres mesures plus efficaces ont été préconisées.
- ⇒ En date du 22 décembre 2017, au lycée Kanyinya en province Kirundo, Aimée Laurentine KANYANA, ministre de la justice et garde des sceaux a, dans une réunion de vulgarisation du nouveau projet de constitution, menacé les personnes qui s'opposeraient à ce referendum prochain. Selon ce ministre, celui qui osera s'opposer et voter « NON » au referendum subira des sanctions. Aucun participant n'a osé poser de questions jusqu'à la fin de la rencontre.

2.3. Plan judiciaire

Au cours du mois de décembre 2017, les arrestations arbitraires suivies des détentions illégales souvent dans des cachots clandestins, les enlèvements suivis de disparition forcée n'ont pas cessé surtout dans les zones qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Ces bavures ont également constitué le lot quotidien des membres des partis politiques de l'opposition surtout le FNL d'Agathon RWASA. Dans ces actes, ce sont les agents de la documentation, les policiers et les Imbonerakure qui sont pointés du doigt par la population.

Voici quelques cas emblématiques :

- En date du 4 décembre 2017, Constantin GISANGANYA, président du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA en commune Gitanga, province Rutana a été arrêté sur ordre de l'administrateur de la même commune, Aaron NDUWABIKE surnommé Cuma. Il a directement été mis au cachot de la police de Gitanga. Des sources sur place ont indiqué que Constantin GISAGANYA était dans un bar appartenant à Jean Berchmans BUREGEYA lorsque les Imbonerakure dont Hilaire NISHIMWE l'ont provoqué et battu. Après avoir été battu, l'administrateur de la commune Gitanga a intimé l'ordre à l'OPJ surnommé Dubare d'arrêter Constantin GISANGANYA et de le mettre au cachot.

- En date du 4 décembre 2017, Isaac NGERAGEZE de la colline Nyabigina, commune et province Makamba a été agressé physiquement puis arrêté avant d’être embarqué vers un lieu non communiqué à la famille. Les faits se sont déroulés en présence de la police et l’administration communale qui ont soutenu les Imbonerakure pour l’arrestation, arguant que la victime serait hostile au pouvoir de Pierre NKURUNZIZA.

- En date du 5 décembre 2017, des policiers ont arrêté 34 vendeurs ambulants au centre-ville de la Capitale Bujumbura. Ils ont été conduits au cachot du BSR. Des sources sur place ont indiqué que chacun a été libéré moyennant le paiement d’une rançon de 10. 000 FBU. Selon les mêmes sources, toutes leurs marchandises ont également été saisies.

- En date du 7 décembre 2017, Anatole KANYENKIKO, membre du parti d’opposition UPRONA aile de Charles NDIJIJE, a été arrêté par des Imbonerakure de la colline Nyamabuye, province Kirundo. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la commune Bugabira en date du 8 décembre 2017. Selon les mêmes sources, il a été collé du chef d’accusation de téléphoner ses membres de famille réfugiés au camp de Mahama au Rwanda et de collaborer avec des rebelles.

- En date du 7 décembre 2017, sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rurale, 2 élèves au lycée communal Rukina, Arthémon BARIMENYA et Thierry NTURWANAYO, ont été arrêtés puis incarcérés au cachot de police de la zone Rukina. Des sources ont indiqué qu’ils ont été arrêtés sur l’ordre du prénommé Didier, chef des Imbonerakure en zone Rukina. Selon les mêmes sources, il les accusait d’être membres du parti MSD.

- En date du 7 décembre 2017, des agents de la police ont arrêté le prénommé Janvier, Calixte NKUNDWA et Justin HARERIMANA au centre de la commune Buganda en province Cibitoke. Des proches rapportent que les trois hommes sont des membres du parti d’opposition FNL aile d’Agathon RWASA. Les agents de police présents sur les lieux les ont accusés de collaborer avec des groupes rebelles situés en République Démocratique du Congo ; ce que les interpellés ont nié catégoriquement.

- En date du 8 décembre 2017, Paul NINGANZA, inspecteur provincial de l’enseignement fondamental et post fondamental à Rumonge et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par le responsable du SNR à Rumonge après être démis de ses fonctions. Il a directement été conduit au SNR à Bujumbura. Le mobile de son arrestation n’a pas été porté à la connaissance des membres de sa famille.

- En date du 8 décembre 2017 vers 12 heures, sur la colline Zina, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, Ferdinand MINANI (30 ans), a été arrêté arbitrairement par un policier surnommé Gisahira qui l’a directement conduit dans le cachot du commissariat provincial de Bubanza. Selon nos sources, Ferdinand MINANI a été accusé d’avoir engrossé une femme célibataire, Claudine HAFASHIMANA, âgée de 28 ans.

- En date du 8 décembre 2017 vers 3 heures du matin, sur la sous colline Vyuya, colline Jenda, commune Mugongomanga, province Bujumbura Rurale, Emmanuel NDAYISHIMIYE enseignant à l'ECOFO Gihisi et Fabien SAKUBU de cette même colline ont été enlevés par les agents du GMIR. Selon nos sources, ils ont été enlevés après avoir fait une fouille perquisition sans mandat dans deux maisons, l'une appartenant à Fabien SAKUBU et l'autre appartenant à Étienne GAHUNGU. Ils ont été embarqués dans un véhicule immatriculé A329A PN.

- En date du 8 décembre 2017, des policiers ont fait une fouille perquisition en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura depuis la 10^{ème} jusqu'à la 16^{ème} avenue, dans une action de vérification des cahiers de ménages. Des sources sur place ont indiqué que 20 personnes ont été arrêtées et conduites au cachot situé à ladite zone. Elles ont été relâchées moyennant une rançon d'une somme variant entre 2.000 FBU et 10.000 FBU.

- En date du 11 décembre 2017, trois membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés par la police, sur la colline Giturwe, commune Ruhororo, province Ngozi. Il s'agit des prénommées Salvator, Léonard et le nommé Majambere. Ni les inculpés, ni les membres de leurs familles, personne n'a été informé sur le mobile de cette arrestation sans aucun mandat. Selon des sources sur place, les trois personnes arrêtées ainsi que les autres membres du FNL aile d'Agathon RWASA ont été accusés de lancer une grenade dans un ménage d'un Imbonerakure prénommé Samuel de la colline Giturwe, zone Mubanga.

- En date du 11 décembre 2017, dabs une fouille perquisition opérée par la police dans les ménages situés sur les avenues de 0 à 2 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, 15 personnes ont été arrêtées et conduites à la zone urbaine de Cibitoke. Accusées d'irrégularités diverses dans les cahiers de ménages, leur libération a été conditionnée par le paiement d'une rançon allant jusqu'à 10.000 FBU.

- En date du 11 décembre 2017, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karusi, un nommé NDAYISHIMIYE a été arrêté et conduit au cachot de la commune Gitaramuka par des Imbonerakure sur l'ordre de l'administrateur communal, Jeannette NINGABIYE. Des sources sur place ont indiqué que NDAYISHIMIYE a été accusé de concubinage avec une veuve appelée NIBIGIRA. Le 12 décembre 2017, cette veuve a également été arrêtée par des Imbonerakure à Buhiga et incarcérée au cachot de la commune Buhiga. Selon les mêmes sources cet administrateur communal a ordonné à NDAYISHIMIYE de donner une rançon de 200.000 FBU pour être libéré, ce qu'il a refusé catégoriquement.

- En date du 13 décembre 2017, quatre personnes ont été enlevées et portées disparues par des policiers. Selon nos sources, des policiers à bord d'un pickup immatriculé A262A PN, attaché au poste de police Buterere ont fait sortir et embarqué 4 jeunes du cachot de la zone vers une destination inconnue. Les identités de ces jeunes n'ont pas été connues car les policiers ont intimidé toute personne qui tentait de les identifier lors de leur embarcation.

- En date du 13 décembre 2017, sur la 12^{ème} transversale de la zone Maramvya en commune Mutimbuzi en province Bujumbura Rurale, Manassé KADIGI a été arrêté par le prénommé Jérémie, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Manassé KADIGI a été accusé de ne pas dénoncer les gens qui ont passé tout près de sa parcelle pendant la nuit. Il a été incarcéré au cachot de poste de police de la zone Maramvya.

- En date du 16 décembre 2017, Ezéchiel NTIHARIRIZWA, étudiant à l'Ecole Normale Supérieure (département de Mathématiques, en 3^{ème} année), a été arrêté au campus Mutanga par le responsable du service de sécurité au dit campus. Selon nos sources, il allait percevoir sa bourse au bureau postal de Mutanga lorsqu'en cours de route, il a croisé un groupe d'étudiants. Arrêté pour les saluer et causer, le chargé de la sécurité a fait irruption et a demandé à tout le groupe de rester immobile. Il a ciblé Ezéchiel et l'aurait conduit aux bureaux des services sociaux », a raconté un témoin. Un de ses amis a indiqué qu'il aurait subi un interrogatoire avant d'être embarqué dans une voiture sans immatriculation, vers un lieu inconnu. Selon ses collègues, il serait victime de ses opinions politiques car il est membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA.

- En date du 17 décembre 2017, sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo, Nestor RWASA a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par le nommé MVUYEKURE et Ferdinand NDUWIMANA, chef de colline Yaranda, ainsi que le chef de zone Kirundo Rurale, Eric NDAYISABA. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont tabassé avant de le conduire au cachot de la police en commune Kirundo. Les mêmes sources ont indiqué que la victime serait accusée d'avoir adressé, en date du 22 novembre 2017, une correspondance au gouverneur de cette province lui demandant de rendre justice à la population riveraine du lac Cohoha spoliée de ses propres terres par les responsables d'une association dénommée « New Développement Vision ». Dans cette correspondance, Nestor RWASA a demandé au gouverneur de rétablir dans leurs droits les habitants proches du lac Cohoha. Cette association, selon la même correspondance, avait comme mission de protéger le lac Cohoha, mission qui s'est soldée par la spoliation des terres de la population riveraine du lac pour être attribuées aux autres personnes, y compris les membres de cette association, moyennant des pots de vins.

- En date du 18 décembre 2017 vers 19 heures, Félicien NDIHOKUBWAYO, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, de la colline Rutambiro, zone Kankima, commune Mugongo-Manga de la province de Bujumbura Rurale a été enlevé par des agents du SNR. Il était dans un bistrot situé au centre Rwibaga, sur la colline Rwibaga, zone Jenda, commune Mugongo-Mangade la même province. Selon des sources sur place, Félicien NDIHOKUBWAYO a été embarqué dans une voiture et conduit dans un endroit inconnu.

- En date du 18 décembre 2017, quatre membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA de la colline Itahe en commune Gisuru de la province Ruyigi ont été arrêté par des Imbonerakure dans un bistrot situé au centre de Kigororero sur la même colline. Il s'agit de Léonidas NIYONIZIGIYE (ancien administrateur de la commune Gisuru), Luc KAZUBA, Grégoire NIGABA et Léonidas SIBOMANA. Ils ont été accusés de tenir une réunion illégale en vue de

sensibiliser la population à voter NON au référendum constitutionnel de mai 2018. Ces inculpés ont eu bon d'expliquer qu'ils partageaient un verre comme les autres dans ce cabaret mais en vain.

- En date du 18 décembre 2017, deux jeunes gens Dieudonné NIMUBONA et GAHENGARI ont été appréhendés à leur domicile, sur la colline de Mutobo, commune Mukike, province Bujumbura Rurale par des militaires et des policiers lourdement armés, selon des témoins. Aucun mandat d'arrestation ne leur a été montré. Leurs familles disaient que ces jeunes ont été tabassés avant d'être détenus au poste de police à Rukina dans la même commune. Aux environs de 16h, le Major Marius GAHOMERA, le commandant du camp de Mujejuru en commune de Mugongo – Manga, province Bujumbura Rurale est venu les chercher et les a emmenés vers une destination inconnue. Les membres de leurs familles n'ont cessé de craindre pour la sécurité des leurs.

- En date du 18 décembre 2017, des agents du Service National des renseignements ont arrêté Marc NZEYIMANA sur la colline Murama, commune et province Muyinga. Des proches ont rapporté que NZEYIMANA est victime de ses convictions politiques, car il est membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA. On note que la police n'a pas communiqué les raisons de l'arrestation et de la détention de cet opposant.

- En date du 19 décembre 2017, le responsable de police en commune Buganda, province Cibitoke, a arrêté Evariste KAYOYA sur la colline Ndava dans la même commune. Selon des témoins, KAYOYA a été embarqué dans le véhicule de l'APC2 Jérôme immatriculé C5019A. Selon nos sources, le responsable de police de Buganda a nié aux proches de l'inculpé avoir mené cette arrestation. Des proches rapportent avoir appris qu'il serait accusé de vouloir former une rébellion, mais que la police n'a fourni aucune preuve.

- En date du 21 décembre 2017 vers 13 heures, sur la colline Nyamazi, commune Nyarusange, province Gitega, Jérôme IRAMPAYE, directeur de l'ECOFO Nyamazi, a été enlevé à son domicile par des personnes non identifiées. Selon des sources sur place, les ravisseurs étaient à bord d'une jeep de type Prado aux vitres teintées. Ils l'ont emmené vers une destination inconnue.

- En date du 22 décembre 2017, sur la colline Mutobo, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rurale, Déo GAHUNGU a été enlevé par le Major Marius GAHOMERA alias Gakoryo, commandant du 221 bataillon de Ruyigi opérant en province Bujumbura Rurale. Selon des sources sur place, Déo GAHUNGU a été torturé par ce commandant avant d'être enlevé. Il a été conduit dans un lieu inconnu.

- En date 22 décembre 2017, le nommé GAHIGA âgé de 65 ans, membre du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, de la colline Gikuyo, commune et province Kirundo, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline et l'ont conduit et détenu en garde à vue à la PJ Kirundo. Des sources sur place ont indiqué qu'il a été accusé d'avoir conseillé aux Imbonerakure de ne pas tomber dans le piège du président NKURUNZIZA et de voter « NON » pour le referendum de la constitution.

- En date du 22 décembre 2017, Laurent NSENGIYUMVA, militant du parti d'opposition FNL fidèle aile d'Agathon RWASA dans la zone de Mubuga, commune et province Gitega a été arrêté par MUGENZI Thierry (chef de poste de police de Mubuga), NSHIMIRIMANA Placide (chef des imbonerakure dans cette localité). Les membres de sa famille politique de Mubuga se plaignaient de cette interpellation pour des mobiles politiques. Selon des sources sur place, la cohabitation entre les Imbonerakure et les militants pro-RWASA n'est pas bonne dans cette localité. La personne appréhendée est un conducteur de taxi moto.

- En date du 23 décembre 2017, au bar Lianny situé en zone Muzinda de la commune Mpanda en province Bubanza, BUTOYI Olivier, célibataire âgé de 28 ans, et Représentant provincial des jeunes du Parti MSD à Bubanza, a été enlevé par des gens non identifiés en tenues civiles accompagnés par un OPJ du poste Muzinda du nom de Berchmans dans un véhicule qui serait de la documentation. La victime avait fui lors des manifestations de 2015 vers le Kenya et venait de passer 8 mois de retour au Burundi. Selon des sources sur place, le mobile de cet enlèvement est lié à son appartenance politique car il avait refusé aux responsables du CNDD-FDD de diviser son parti MSD et d'adhérer au parti au Pouvoir.

- Nestor NIBITANGA, Représentant de l'APRODH dans la région Centre – Est (provinces Gitega, Karusi, Ruyigi et Cankuzo) détenu à la prison de Rumonge a comparu devant la chambre de conseil le 27 décembre 2017. Son emprisonnement présente une irrégularité quant à la compétence territoriale des juridictions. Rappelons qu'il a été arrêté à son domicile à Gitega en date du 21 novembre 2017 et transféré à la prison de Rumonge, dans l'après – midi du 4 décembre 2017 après avoir passé 13 jours dans le cachot du SNR en mairie de Bujumbura. Il est accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

- Cinq membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA dont Jean Claude NSENGIYUMVA et Ezéchiel MAHORO ont été arrêtés en date du 28 décembre 2017 à la 5^{ème} avenue de la commune Gihanga en province Bubanza par la police et les jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Un parmi eux a été suffisamment battu. Des sources sur place ont indiqué que cette arrestation est liée à leur appartenance politique. Ils seraient accusés de propagande contre le référendum constitutionnel prochain. Suite à cette arrestation, 2 journalistes Spés Caritas KABANYANA, correspondante de la radio Isanganiro et Désiré SINDAYIHEBURA du groupe de presse Iwacu ont été arrêtés puis relâchés. Ces derniers ont été arrêtés par un OPJ du poste de police Gihanga quand ils s'y étaient rendus pour enquêter sur les mobiles de l'arrestation de 5 personnes ci – haut mentionnées. Leur matériel (enregistreurs, appareil photo) a été confisqué pour leur être restitué après relaxation.

Bref et sans être exhaustif, au moins 108 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenus illégalement ici et là dans le pays dont 9 portées disparues tout au long du mois de décembre 2017.

2.4. Plan social

La pauvreté grandissante dans le pays constitue une gageure pour des familles entières. Malheureusement, les autorités gouvernementales font la sourde – oreille aux cris de la

population et se complaisent dans l'imposition des contributions pour construire des infrastructures du parti au pouvoir ou pour les élections de 2020.

A cela s'ajoute de multiples cas de personnes et mêmes des familles entières qui sont accusées dans certaines localités du pays, de sorcellerie et qui sont pourchassées et tuées sans aucune preuve palpable. Selon nos sources, certains administratifs ont donné un mot d'ordre pour éliminer physiquement toute personne présumée sorcière et les listes sont déjà établies comme il est le cas dans les provinces de Kirundo, Cibitoke et Makamba pour ne citer que celles – là seulement.

3. ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

3.1. Présentation générale

Les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique de l'homme en termes de personnes tuées et blessées sont restées, au cours du mois de décembre 2017, le lot quotidien des familles entières et cela, dans tous les coins du pays. Le comble de malheur est que ces familles sont sans espoir que la justice puisse identifier et juger les auteurs. Le phénomène des cadavres que l'on retrouve dans des cours d'eau et des brousses s'est amplifié au cours du mois. Les cas de justice populaire, de vendetta et des personnes tuées sur accusation de sorcellerie n'ont cessé d'augmenter. Bref, de nombreuses personnes continuent à être tuées dans l'anonymat total des auteurs.

Voici quelques cas emblématiques:

1) Dans la nuit du 1^{er} décembre 2017 vers 22 heures, sur la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza, Paul SINDAYIGAYA, âgé de 28 ans, membre du parti d'opposition MSD, a été tué par des Imbonerakure Gabriel NIYONKURU, Thomas NZOYISABA, Privat BASEKAHINO, Xavier NDUWIMANA. La cause de ce meurtre n'a pas pu être identifiée.

2) En date du 1^{er} décembre 2017, un cadavre d'un homme décapité qui était dans un sac, a été retrouvé sur la colline Cukiro en commune et province Kayanza. Il n'a pas pu être identifié.

3) Le soir du 3 décembre 2017 vers 23 heures, à la 1^{ère} avenue en zone Kanyosha, en commune de Muha, en Mairie de Bujumbura, un policier a été fusillé et un autre blessé lors d'une patrouille. Selon le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE, un sous –officier a tiré sur ses collègues. Il a indiqué que ce policier a agi sous l'effet de l'alcool.

4) En date du 4 décembre 2017 vers 5 heures du matin, le corps sans vie d'un certain Athanase, qui était revenu du camp de déplacés de Bugenyuzi a été retrouvé pendu sur un avocatier sur la colline Bihemba, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karusi. Selon les sources sur place, il présentait plusieurs blessures. Les auteurs de ce meurtre n'ont pas été identifiés.

5) En date du 4 décembre 2017, un corps sans vie de Cendrine BIGIRIMANA a été retrouvé dans la rivière Kinyankonge au quartier de Mutakura de la zone Cibitoke en commune Ntahangwa

en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la dépouille mortelle a été vue entre la 8^{ème} et la 9^{ème} avenue dans le même quartier.

6) En date du 5 décembre 2017, deux corps sans vie et en état de décomposition ont été découverts flottant sur les eaux de la rivière Rusizi non loin de la colline Kagwema en commune Gihanga de la province Bubanza. Des sources sur place ont indiqué que les 2 corps étaient ligotés et n'ont pas pu être identifiés.

7) En date du 5 décembre 2017, le corps sans vie de Laurence NKURIKIYE a été retrouvé devant sa maison sur la colline de Kigabiro, commune Mbuye, province Muramvya. Les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

8) En date du 5 décembre 2017, sur la colline Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Claver NTIRUNENA (42 ans), père de 4 enfants a été tué à la machette. Il a été accusé de vol dans un champ se trouvant sur la même colline. Selon l'administrateur de la commune de Mishiha, la victime a été tuée par les gens qui gardaient le champ. Un des veilleurs a aussi été blessé.

9) En date du 7 décembre 2017 matin, 3 corps sans vie de jeunes hommes ligotés ensemble ont été retrouvés aux embouchures de la rivière Rusizi et Mpanda, entre la zone Rukaramu et Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale. Selon des sources sur place, ces corps flottaient vers le lac Tanganyika. Les victimes n'ont pas été identifiées.

10) En date du 7 décembre 2017 vers 20 heures, tout près de l'Hôtel « Ziranova » à Kajaga, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, Grâce MUTUYIMANA a été tuée poignardée par Elvis NDUWIMANA surnommé Makenzi. Selon nos sources, le présumé auteur du crime a été arrêté puis conduit au cachot de police de la commune Kabezi pour des raisons d'enquête.



Le corps de la défunte allongé par terre.

11) En date du 9 décembre 2017 vers 22 heures, sur la colline Rugeyo, zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, Sylvestre NGERAGEZE a été tué poignardé dans sa chambre par sa femme Imelde NTIRANDEKURA et son enfant Evariste NZOKIRANTEVYE. Selon des sources sur place, le mobile de cet assassinat serait les conflits fonciers. Les deux présumés auteurs ont été arrêtés et incarcérés depuis le 10 décembre 2017.

12) En date du 10 décembre 2017 vers 1 heure du matin, sur la colline Munyinya, commune Matongo, province Kayanza, une personne non identifiée a été tuée par des gens non identifiés.

Selon des sources sur place, cette personne serait originaire de la commune Kabarore et serait un voleur.

13) En date du 10 décembre 2017, des jeunes Imbonerakure ont battu à mort une personne originaire de la colline Gihoma, commune Nyabihanga, province Mwaro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de vol dans un champ de tomates se trouvant dans les marais qui séparent la colline Gihoma et la colline Kivomwa. Des policiers ont arrêté Bukuru, chef de colline Kivomwa l'accusant d'avoir dénoncé les auteurs présumés du crime précisent les mêmes sources sur place.

14) En date du 10 décembre 2017, un certain Bosco Amoudari a été assassiné sur la colline Bugarama, commune et province Rumonge. La police a aussitôt interpellé le fils de la victime J. Claude NTIRANYIBAGIRA comme auteur et ce dernier a avoué le crime.

15) En date du 10 décembre 2017, Josiane NIKUNDANA, lauréate de l'école secondaire Lumière de Kinindo en commune Muha en Mairie de Bujumbura a été retrouvée morte dans la localité de Rwingwe en commune Mugamba de la province Bururi. Des proches de sa famille ont indiqué qu'elle avait été portée disparue depuis le 8 décembre 2017 après – midi quand elle a quitté son



domicile se trouvant dans le quartier Kibenga en zone Kinindo de la commune Muha en Mairie de Bujumbura. Quelques temps après, elle n'était plus joignable sur son téléphone, a indiqué un membre de sa famille. Son corps a été conduit à l'hôpital de Matana en province Bururi. Le procureur de la République dans la même province a indiqué que les enquêtes avaient commencé pour identifier les assassins et les mobiles de cet acte ignoble.

Le corps sans vie de Josiane NIKUNDANA allongé dans une plantation d'arbres.

16) Le 12 décembre 2017 matin, le dénommé KABURUNGU âgé de 62 ans, membre du CNDD-FDD et chef de la sous colline Muzye a été retrouvé mort à côté de la route Muzye-Giharo, sur la colline Buyaga en zone Muzye en commune Giharo de la province Rutana. Selon des sources sur place, il avait une blessure au niveau de la gorge. Le mobile et les présumés auteurs n'ont pas pu être identifiés. Le corps du défunt a été inhumé le 13 décembre 2017.

17) En date du 12 décembre 2017, trois corps sans vie non identifiés ont été retrouvés flottant sur les eaux de la rivière Rusizi, à la 5^{ème} transversale Gasenyi, en commune Buganda, province Cibitoke. Ces trois corps ont été vite enterrés sans aucune enquête, ont précisé des sources sur place.

18) En date du 13 décembre 2017, dans le quartier Nkenga-Busoro de la zone Kanyosha en commune Muha en Mairie de Bujumbura, le prénomné Etienne alias Mpimba a été tuée par des personnes en ronde nocturne, accusée de vol. Selon des sources sur place, des personnes en ronde nocturne l'ont soupçonné et l'ont poursuivi jusqu'à l'attraper. Le constat que le présumé voleur avait une machette a suscité la colère de ces personnes en ronde nocturne qui l'ont directement tué à coups de fouets. Les mêmes sources ont indiqué que certaines personnes ont été blessées par ce présumé voleur. Selon les mêmes sources, cet assassinat a été commis

quelques jours après la tenue d'une réunion de sécurité dirigée par le chef de zone Kanyosha Jean Pierre NIYONKURU en compagnie du responsable de la police en cette zone. Dans cette réunion, il a été décidé que les habitants de la localité doivent assurer leur sécurité en faisant des rondes nocturnes alors que ce rôle est dévolu aux forces de sécurité. Aucun suspect n'a été arrêté par la police.

19) En date du 13 décembre 2017, dans le quartier Nkenga-Busoro, zone Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura, 2 personnes non identifiées ont été tuées par des hommes non identifiés. Selon nos sources, le matin du 14 décembre 2017, des policiers ont opéré une fouille perquisition.

20) En date du 14 décembre 2017 vers 4 heures, dans une fouille perquisition faite par la police du poste de Musigati appuyée par la police du commissariat provincial de Bubanza sur la colline Mpishi, commune Musigati, province Bubanza, les prénommés Boniface et Manassé ont été tués par la police. Des sources sur place ont indiqué qu'un fusil de type kalachnikov a été retrouvé au cours de cette fouille. A ce moment, 2 hommes Ézéchiel GIRUKWISHAKA et Salvator NSAVYIMANA ont été arrêtés et incarcérés au cachot de poste de police de la commune Musigati.

21) En date du 14 décembre 2017, un corps sans vie a été retrouvé dans la plantation d'eucalyptus sur la colline Bambi, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke. Des témoins ont rapporté que la victime avait les bras ligotés et n'a pas été identifiée ni par les habitants de la colline ni par les responsables administratifs locaux. On note cependant que l'administration a ordonné l'inhumation de ce corps, sans que des enquêtes ne soient menées pour l'identifier la victime, les circonstances de son assassinat ainsi que les auteurs présumés de cet acte ignoble.

22) En date du 17 décembre 2017 vers 5 heures du matin, sur la colline Nyarutovu, zone et commune Gitaramuka en province Karusi, le ménage du dénommé KARADOGA a été attaqué par des personnes armées non identifiées. Ils ont tué sa femme NGENDAKUMANA et KARADOGA a été grièvement blessé au niveau du cou. Selon des sources sur place, ils ont volé une somme de 150.000 FBU que ledit chefr de ménage avait reçu lors de la vente de son vélo. Il a été transporté à l'hôpital de référence de Karusi. Selon la police, les enquêtes ont directement commencé pour identifier les auteurs du crime.

23) En date du 17 décembre 2017 vers 10 heures, au centre urbain de Bubanza, commune et province Bubanza, Venant NGIRABEZA, directeur de l'école paramédicale de Bubanza, a été retrouvé mort dans son bureau. Selon des sources sur place, son corps était suspendu sur une corde.

24) En date 17 décembre 2017, un nouveau - né a été tué sur la colline Mahonda, zone et commune Rusaka, province Mwaro. Selon des sources sur place, Aline NIZIGIYIMANA, âgée de 30 ans, a mis au monde un enfant, puis l'a tué. Le chef de colline a alerté la police qui, par la suite, l'a arrêtée et conduite au cachot communal de Rusaka.

25) En date du 25 décembre 2017, Onesphore NDUWAYO a été retrouvé mort au bord de la rivière Mpanda. La victime était un infirmier au centre de santé de Murengeza de la commune

Mpanda en province Bubanza. Il avait été enlevé de chez lui 3 jours avant par des personnes inconnues. La famille de la victime a sollicité des enquêtes pour identifier les assassins.

26) En date du 28 décembre 2017, sur la colline Gihofi en commune Bukemba en province Rutana, un agent de sécurité de la compagnie SAGAR du nom d'Amour BARIHUTA a été tué par des inconnus qui l'ont, par la suite, pendu dans le quartier de la cité de SOSUMO pour simuler un suicide. Mais, selon les témoins sur place, la position du cadavre montrait que ce n'était pas un suicide. Précisons que la victime était originaire de Gifunzo en zone, commune de province Rutana.



Le corps sans vie d'Amour BARIHUTI suspendu.

27) En date du 29 décembre matin, Tamari, élève en seconde au lycée de Rubirizi en commune Rugazi de la province de Bubanza, a été retrouvée morte par des inconnus. Elle était portée disparue depuis le 28 décembre 2017 vers 14h00. Selon des témoins son corps était suspendu et presque nu.



Le corps de la défunte suspendu.

Bref, au moins 34 personnes ont été tuées au cours du mois de décembre 2017 et au moins 46 autres ont été blessées.

3.2. Tableau synthèse des atteintes à la vie et à l'intégrité physique par province

Catégories d'auteurs	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Localité												
Bubanza	0	0	2	0	0	1	0	1	6	0	8	2
Bujumbura Mairie	0	0	1	1	1	0	0	25	3	0	5	26
Bujumbura Rural	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	4	0
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Cankuzo	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Cibitoke	0	0	0	0	0	1	0	3	4	0	4	4
Gitega	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Karusi	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	2	1

Kayanza	0	0	0	0	1	2	0	0	2	0	3	2
Kirundo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Makamba	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Muramvya	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	3
Muyinga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mwaro	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Ngozi	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Rumonge	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Rutana	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Ruyigi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	2	0	6	12	1	33	23	0	34	46

4. CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENT INHUMAIN, CRUEL ET DEGRADANT

Au cours du mois de décembre 2017, au moins 11 personnes ont subi des acteurs de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants. Les auteurs pointés du doigt par la population sont souvent les agents du SNR, les policiers et les Imbonerakure qui agissent souvent de concert ou sous les ordres des autorités administratives. Quant aux victimes, ils sont souvent les membres des partis de l'opposition et en particulier le FNL aile d'Agathon RWASA, toute personne présumée être opposée au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA et qui refuse d'adhérer au parti CNDD/FDD.

Voici quelques cas :

- En date du 3 décembre 2017, Emmanuel NIRAGIRA de la zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure. Ces derniers l'ont arrêté et l'ont conduit au domicile du représentant de la milice Imbonerakure de la province Bubanza où il a été torturé en guise de correction. On note que la victime a été conduite agonisante au centre de santé suite aux coups reçus. Aucun des présumés tortionnaires n'a été arrêté. Précisons que la victime est aussi un Imbonerakure.
- En date du 7 décembre 2017, à la septième transversale Cibitoke, en commune Rugombo de la province Cibitoke, un homme connu sous le sobriquet de Sonde, chauffeur, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par des Imbonerakure. En effet, il a été tabassé par des Imbonerakure sous la supervision de Joseph MUYARIYE, comptable de la commune Rugombo. Des sources sur place ont indiqué qu'il a été accusé d'avoir critiqué le pouvoir en place.
- En date du 9 décembre 2017, sur la colline Nyarusange, zone et commune Rango, province Kayanza, Lucien KARENZO a été tabassé par 4 Imbonerakure parmi lesquels figuraient BUKURU et Rodesius BITERE. Il a subi ces mauvais traitements parce qu'il avait refusé de contribuer pour la construction d'une permanence du parti CNDD-FDD. Sa plainte auprès du chef de zone Rango n'a abouti à rien. Il lui a répondu que ceux qui ne veulent pas obéir doivent être sévèrement punis. Il était dans un état critique.

▪ En date du 15 décembre 2017, Frédéric NTAKIRUTIMANA, boutiquier, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par le n° 2 des élus de la colline Makamba II en commune et province Makamba, Hamissi KABURA en compagnie du représentant du CNDD-FDD sur cette même colline prénommé Claude. Ces derniers l'ont battu prétextant qu'il avait volé une batterie de téléphone. Selon des sources sur place, ce boutiquier est victime des propos qu'il a lancés devant son client qu'il votera NON lors du prochain référendum. Cela n'a pas plu à ce dernier et il est allé le dire à ces deux militants du parti au pouvoir. La victime présentait des blessures au niveau de l'œil.

▪ En date du 17 décembre 2017, des Imbonerakure ont infligé des traitements inhumains, cruels et dégradants à Jean Bosco HATUNGIMANA sur la colline Nyamarobe, commune Kiremba, province Ngozi. Des témoins ont rapporté que la victime est un militant du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA. Il a été tabassé et, en état d'agonie, 2 hommes ont tenté d'intervenir pour stopper les coups. Les 2 hommes ont également été battus. Selon les témoins, le représentant du parti au pouvoir, le CNDD – FDD, est arrivé sur les lieux et a exigé aux trois hommes d'adhérer de force au CNDD-FDD. Aucune poursuite n'a été engagée contre les présumés auteurs.

▪ En date du 19 décembre 2017 vers 14 heures, sur la colline Mbirizi en commune Gatara de la province Kayanza, Bonaventure AHISHAKIYE, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA et originaire de la colline Nyarurambi de la même commune, a été arrêté par les agents du SNR. Il a été tabassé avec le chef d'accusation d'avoir sensibilisé les membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA dans la commune Muhanga de voter « NON » lors du référendum pour la révision de la Constitution. Des témoins sur placés ont indiqué qu'il a été relâché le même jour vers 21 heures, dans un état très critique.

▪ En date du 19 décembre 2017 vers 21 heures, sur la colline Nyamarobe, commune Kiremba province Ngozi, trois membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA dont Jean Bosco HAKIZIMANA, Constantin MINANI et Marc BAGENZI, ont été torturés par des Imbonerakure de concert avec le représentant du parti CNDD-FDD dans cette commune du nom de Pascal SEBIGO. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés par les Imbonerakure anciens combattants du CNDD-FDD. Selon des témoins, ces derniers ont alors alerté ce représentant. A l'arrivée de ce dernier, ils les ont torturés en les obligeant d'adhérer au CNDD-FDD ; ce qu'ils ont réfuté.

5. CONCLUSION

A la fin de ce rapport, nous pouvons dire que les violations des droits de l'Homme constituent encore un problème difficilement maîtrisable dans notre pays. Ces violations des droits humains sont caractérisées par des assassinats ciblés où des cadavres sont retrouvés dans des cours d'eau et dans des endroits cachés, des arrestations arbitraires et suivies des détentions illégales, des enlèvements suivis de disparitions forcées, des cas de tortures et de mauvais traitements, ... Tout cet arsenal de barbaries se commettent à l'endroit des présumés opposants au pouvoir du CNDD-FDD et aux personnes qui refusent d'adhérer aux idéaux de ce parti. Souvent des enquêtes pour identifier les auteurs de ces actes ignobles sont faites mais les conclusions ne sont jamais communiquées aux familles des victimes et les auteurs restent dans l'anonymat total. Cette

impunité renforce les violations des droits humains et les auteurs ne cessent de raffiner leurs stratégies d'attaque pour brouiller les pistes des enquêtes.

Des exactions de toutes natures sont commises par des Imbonerakure, au vu et au su des instances chargées de la sécurité et des responsables du parti au pouvoir et personne n'est inquiété. Ces jeunes affiliés au CNDD/FDD vont, dans la plupart des coins du pays, jusqu'à se substituer aux instances en charge de l'ordre et la sécurité dans le pays. Ainsi, la panique pèse lourd sur la population menacée par ces Imbonerakure lors des démonstrations paramilitaires et des patrouilles nocturnes. Ne sachant plus à quel Saint se vouer, la population se résigne et sombre dans le silence.

De plus, suite à l'impunité qui a gagné tout le pays, les règlements de compte et la justice populaire deviennent aussi et de plus en plus, alarmants. Que des personnes sont tuées, ici et là dans le pays par la population agacée par l'inaction des instances habilitées à faire revenir l'ordre et le respect de la loi dans le pays.

Face à cette situation toujours inquiétante, l'APRODH lance encore un cri d'alarme à l'endroit du gouvernement burundais afin de faire respecter les droits humains :

- Premièrement, il est impensable que les Imbonerakure continuent à commettre des exactions de toutes natures à l'endroit de la population sans être punis. Dès lors, il faudrait que la police reprenne son cahier de charge, mène des enquêtes pour que les Imbonerakure qui se rendent coupables des violations des droits humains soient punis conformément à la loi.
- Deuxièmement, il faut que le gouvernement prenne des mesures nécessaires et suffisantes pour arrêter les actes de justices populaires qui prennent une allure inquiétante dans tout le pays.
- Troisièmement, le gouvernement doit tout faire pour stopper ces assassinats ciblés par des enquêtes concluantes et des mesures judiciaires adéquates à l'endroit des auteurs.
- Quatrièmement, la chasse à l'homme faite à l'endroit des présumés sorciers suivie souvent de l'élimination physique doit cesser sans délai. De même, les listes de ces présumés sorciers déjà faites dans certaines provinces doivent être bien documentées afin de sanctionner ceux qui les ont élaborés étant donné qu'ils n'ont pas de preuves scientifiques.
- Enfin, le gouvernement doit comprendre que les contributions forcées imposées à la population sous la menace d'une misère sans nom doivent être abandonnées pour ne pas ajouter le drame au drame. Il faut plutôt promouvoir des mesures qui aideraient dans le rehaussement du niveau de vie de la population.